



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 08 octobre 2025

Délibération n° DEL_2025_0115

L'an deux mille vingt cinq, le huit octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
mercredi 01 octobre 2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
14/10/2025

Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Isabelle DARDELET à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e)s :

Madame Celline GACON, Madame Aurélie CHAMBON

Secrétaire de séance : Philippe RIBEYRE

La séance a été levée à : 20H10

Rédacteur : Lise MOREL Vie citoyenne

Objet :	Dénomination de voie : Impasse des Hauts de Taulhac
----------------	---

Rapporteur : Philippe RIBEYRE

Le référencement des voies de la commune du Puy-en-Velay (dénomination et numérotation classique ou métrique) est un engagement prioritaire de partenariat pour la collectivité et ses administrés afin de faciliter les démarches administratives et la localisation des immeubles.

Cependant, la voie privée desservant six habitations, située à proximité de l'avenue Louis Jonget dans le quartier de Taulhac n'est pas dénommée, ni numérotée ce qui pose des problèmes d'identification pour les propriétaires (voir plan ci-joint).

Délibération n° DEL_2025_0115 du mercredi 08 octobre 2025

La numérotation des habitations sera établie selon la méthode séquentielle classique (de deux en deux) dans cette impasse. Un arrêté municipal de numérotation sera établi ultérieurement.

En accord avec les propriétaires, il est proposé de dénommer cette voie :

IMPASSE DES HAUTS DE TAULHAC.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 29/09/2025

A reçu un avis favorable en Commission Environnement - Qualité de Vie du 23/09/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE La dénomination « Impasse des Hauts de Taulhac ».

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 8 octobre 2025,
Le Secrétaire de séance,
RIBEYRE Philippe,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 08
octobre 2025